



COMPTES CONSOLIDÉS
TEREGA SAS 31.12.2025

SOMMAIRE

1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2
2 ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	2
3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	4
4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
5 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7
5.1 ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS	7
5.2 HISTORIQUE DE LA CONSTITUTION DU GROUPE TERÉGA	7
5.3 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE	7
5.3.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	7
5.3.2 NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLIQUÉS	7
5.3.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS	9
5.4 MÉTHODES DE CONSOLIDATION	11
5.4.1 FILIALES	11
5.4.2 PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES EXCLUSIVEMENT : INTÉGRATION GLOBALE	11
5.4.3 PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES PARTIELLEMENT : MISE EN ÉQUIVALENCE	11
5.4.4 TRANSACTIONS ÉLIMINÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	11
5.5 MÉTHODES, PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION	12
5.5.1 MÉTHODES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION	12
5.5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16
5.5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
5.5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	20
5.5.5 STOCKS	20
5.5.6 AVANTAGES DU PERSONNEL	20
5.5.7 PROVISIONS	21
5.5.8 CHIFFRE D'AFFAIRES	21
5.5.9 CONTRATS DE LOCATION	22
5.5.10 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	22
5.5.11 IMPÔTS	23
5.6 FAITS CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES PRÉSENTÉES	25
5.7 INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE	26
5.8 INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPARABILITÉ DES COMPTES	26
5.8.1 CHANGEMENT DE PRÉSENTATION	26
5.8.2 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE	26
5.8.3 CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE	26
5.9 NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	27
5.9.1 MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION	27
5.9.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCART D'ACQUISITION	27
5.9.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30
5.9.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	34
5.9.5 TEST DE PERTE DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	36
5.9.6 AUTRES ACTIFS NON COURANT	37
5.9.7 STOCKS	37
5.9.8 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	37
5.9.9 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS	38
5.9.10 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	40
5.9.11 CAPITAL ET RÉSERVES	41
5.9.12 PROVISIONS	41
5.9.13 DETTES FINANCIÈRES	42
5.9.14 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	47
5.9.15 AUTRES PASSIFS COURANTS	48
5.9.16 AUTRES ACTIFS COURANTS	48
5.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	49
5.10.1 PRODUITS	49
5.10.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS	49
5.10.3 ACHATS ET CHARGES	50
5.10.4 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	53
5.10.5 IMPÔTS	54
5.10.6 AVANTAGES DU PERSONNEL	56
5.10.7 EFFECTIFS	58
5.11 INFORMATIONS SECTORIELLES	59
5.12 PARTIES LIÉES	60
5.13 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MANDATAIRE SOCIAL	61
5.14 ENGAGEMENTS HORS BILAN	62
5.14.1 ENGAGEMENTS DONNÉS	62
5.14.2 ENGAGEMENTS REÇUS	62
5.15 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	63

1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	NOTES	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Chiffre d'affaires	5.10.1	479 609	485 564
Autres produits	5.10.2	182	446
Achats consommés	5.10.3	(33 729)	(31 785)
Charges de personnel	5.10.3	(75 033)	(79 041)
Charges externes	5.10.3	(55 018)	(55 724)
Impôts et taxes	5.10.3	(11 906)	(10 817)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.9.2 - 5.9.3 - 5.9.5 - 5.9.10	(113 065)	(108 645)
Autres produits et charges opérationnels courants	5.10.2	(3 400)	(3 105)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		187 639	196 895
Autres produits et charges opérationnels non courants		(958)	(94)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		186 681	196 801
Coût de l'endettement financier net	5.10.4	(52 928)	(40 030)
Autres produits et charges financiers	5.10.4	12 715	9 318
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		146 469	166 089
Impôt sur le résultat	5.10.5	(49 618)	(54 822)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		96 850	111 266
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(13)	(2)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		96 837	111 265
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société		96 837	111 265

En milliers d'euros

	NOTES	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
RÉSULTAT NET		96 837	111 265
Pertes et gains actuariels		752	368
Impact des impôts différés	5.9.9	(194)	(95)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		558	273
Variation de juste valeur des instruments financiers et des titres	5.9.13	1 910	(1 130)
Impact des impôts différés sur instruments financiers	5.9.9	(371)	414
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		1 539	(716)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		2 096	(443)
RÉSULTAT GLOBAL		98 934	110 822
Attribuable aux propriétaires de la société		98 934	110 822

2 ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

En milliers d'euros

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Ecart d'acquisition	5.9.2 & 5.9.5	420 756	420 756
Autres immobilisations incorporelles	5.9.2 & 5.9.5	63 550	71 525
Immobilisations corporelles	5.9.3 & 5.9.5	2 694 448	2 636 802
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.9.4	161	0
Autres actifs financiers non courants	5.9.4	2 578	2 300
Autres actifs non courants	5.9.6	5 113	3 985
ACTIFS NON COURANT		3 186 606	3 135 367
Stocks	5.9.7	38 425	40 808
Autres actifs financiers courants		201	235
Créances clients	5.9.8	64 462	50 621
Autres actifs courants	5.9.16	8 445	10 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9.10	1 339 599	666 418
ACTIFS COURANT		245 493	768 410
TOTAL DE L'ACTIF		3 432 099	3 903 777
Capital	5.9.11	489 474	489 474
Primes d'émission		71 053	71 053
Réserves		(3 420)	(77 914)
Obligations Remboursables en Actions		470 000	470 000
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société	1	96 837	111 265
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ		1 123 944	1 063 877
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 123 944	1 063 877
Dettes financières non courantes	5.9.13	1 835 297	1 838 513
Avantages du personnel	5.10.6	19 191	19 802
Passifs d'impôt différé	5.9.9	306 807	299 526
Autres passifs non courants		1 499	(1)
PASSIFS NON COURANT		2 162 793	2 157 841
Dettes financières courantes	5.9.13	23 143	575 873
Provisions courantes	5.9.12	3 777	2 117
Dettes fournisseurs	5.9.14	66 677	57 448
Autres passifs courants	5.9.15	51 765	46 621
PASSIFS COURANT		145 362	682 059
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		3 432 099	3 903 777

3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES ACTUARIELLES	OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS*	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES CONSOLIDÉES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31/12/2023	489 474	71 053	257 191	2 511	470 000	(5 205)	(258 909)	1 026 115
Résultat			111 265					111 265
Total des autres éléments du résultat global				273		(716)		(443)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	-	-	111 265	273	-	(716)	-	110 821
Transactions avec les propriétaires de la Société								-
Intérêts d'obligations remboursables en action							(27 964)	(27 964)
Dividendes		-	(45 000)					(45 000)
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ET DISTRIBUTIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ	-	-	(45 000)	-	-	-	(27 964)	(72 964)
Variation des parts d'intérêts dans des filiales								-
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de la filiale						(95)		(95)
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ	-	-	-	-	-	(95)	-	(95)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024	489 474	71 053	323 456	2 784	470 000	(6 016)	(286 873)	1 063 877

En milliers d'euros

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES ACTUARIELLES	OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS*	RÉSERVES DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES CONSOLIDÉES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31/12/2024	489 474	71 053	323 456	2 784	470 000	(6 016)	(286 873)	1 063 877
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	-	96 837	-	-	-	-	96 837
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	558	-	1 539	-	2 096
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	-	-	96 837	558	-	1 539	-	98 934
Transactions avec les propriétaires de la Société	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts d'obligations remboursables en action	-	-	-	-	-	-	(27 888)	(27 888)
Dividendes	-	-	(11 000)	-	-	-	-	(11 000)
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ET DISTRIBUTIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ	-	-	(11 000)	-	-	-	(27 888)	(38 888)
Variation des parts d'intérêts dans des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de la filiale	-	-	-	-	-	-	21	21
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ	-	-	-	-	-	-	21	21
Capitaux propres au 31/12/2025	489 474	71 053	409 293	3 342	470 000	(4 477)	(314 741)	1 123 944

* Les obligations remboursables en actions émises par le Groupe sont considérées comme des instruments de capitaux propres selon la norme IAS 32. Le montant du nominal ainsi que la charge d'intérêts payés (nets d'impôts) sont donc classés en capitaux propres (cf note 5.9.9 Capital et réserves). Les intérêts courus sont comptabilisés en autres dettes.

4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

	NOTES	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1	96 837	111 265
Elimination du résultat des mises en équivalence		13	2
Elimination des produits de dividendes		(9)	-
Amortissements et provisions	5.9.2 - 5.9.3	113 438	109 921
Impôt sur le résultat	5.10.5.1	49 618	54 822
Coût de l'endettement financier	5.10.4	52 928	40 030
Neutralisation des éléments s'analysant comme des flux d'investissement		3 412	2 822
Elimination de la variation de juste valeur au résultat		133	346
Revenus des équivalents de trésorerie		(12 612)	
Variation du besoin en fonds de roulement		3 831	2 048
Impôt payé		(33 191)	(36 782)
Intérêts reçus		13 004	-
TRÉSORERIE NETTE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		287 404	284 474
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5.9.2 - 5.9.3	(165 966)	(155 859)
Cession d'immobilisations		466	(348)
Subventions d'investissement reçues		2 152	542
Variation des prêts et autres actifs financiers		34	(116)
Incidence des variations de périmètre	5.5.5 - 5.9.4	-	-
Dividendes reçus		9	-
Autres flux liés aux activités d'investissement		(425)	(477)
TRÉSORERIE NETTE LIÉE AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(163 730)	(156 258)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(11 000)	(45 000)
Augmentations (réductions) de capital		(173)	-
Emissions d'emprunts	5.9.13	-	595 110
Remboursements d'emprunts	5.9.11	(553 232)	-
Intérêts payés		(91 335)	(67 462)
Solte sur instruments financiers dérivés		-	(10 641)
Autres flux financiers sur opérations de financement		-	(641)
TRÉSORERIE NETTE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(655 740)	471 367
Incidence des variations non monétaires sur les équivalents de trésorerie		(392)	-
VARIATION DE TRÉSORERIE		(532 458)	599 583
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		666 418	66 836
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.9.10	133 959	666 418

5 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5.1 ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Teréga SAS est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe. Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2025 sont établis aux bornes de la Société et de ses filiales, l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ».

5.2 HISTORIQUE DE LA CONSTITUTION DU GROUPE TERÉGA

Le 30 juillet 2013, l'ensemble des titres de la société Teréga SA (ex TIGF SA), détenu jusqu'alors par la société TGEHF (Total Gaz Electricité Holding France), a été cédé à la société Teréga SAS (ex TIGF INVESTISSEMENTS), elle-même détenue par la société Teréga HOLDING (ex TIGF HOLDING).

5.3 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

5.3.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025, et présentées en détail sur le site internet de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en).

5.3.2 NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLIQUÉS

Les normes IFRS ainsi que leurs interprétations et amendements sont présentées dans le tableau ci-après. Elles ont été appliquées par le Groupe dans ses comptes consolidés clos au 31 décembre 2025 :

NORMES IFRS ADOPTÉES UE (et amendements afférents)	IMPACT	RENOVI ANNEXES
IAS 1 - Présentation des états financiers	Oui	Notes 1 - 2
IAS 2 - Stocks	Oui	Note 5.5.5
IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie	Oui	Note 4
IAS 8 - Méthodes comptables, estimations, erreurs	Oui	Note 5.5
IAS 10 - Événements postérieurs à la clôture	Oui	Note 5.15
IAS 11 - Contrats de construction	NA	
IAS 12 - Impôt sur le résultat	Oui	Note 5.5.11
IAS 16 - Immobilisations corporelles	Oui	Note 5.5.3
IAS 18 - Produits des activités ordinaires	Oui	Note 5.5.8
IAS 19 - Avantages au personnel	Oui	Note 5.5.5
IAS 20 - Subventions publiques	Oui	Note 5.5.3.4
IAS 21 - Variations des cours des monnaies étrangères	NS	
IAS 23 - Coûts d'emprunts	Oui	Note 5.5.1.7
IAS 24 - Informations relatives aux parties liées	Oui	Note 5.13
IAS 26 - Comptabilité des régimes de retraite	NA	
IAS 27 - États financiers individuels	NA	
IAS 28 - Participations dans des entreprises associées	NA	
IAS 29 - Économie hyper inflationniste	NA	
IAS 32 - Instruments financiers	Oui	Note 5.5.1.3
IAS 33 - Résultat par action	NA	Société non cotée
IAS 34 - Information financière intermédiaire	NA	
IAS 36 - Dépréciation d'actifs	Oui	Note 5.5.1.8
IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	Oui	Note 5.5.7
IAS 38 - Immobilisations incorporelles	Oui	Note 5.5.2
IAS 39 - Inst.financiers : comptabilisation et évaluation	NA	
IAS 40 - Immeubles de placement	NA	
IAS 41 - Agriculture	NA	
IFRS 1 - Première adoption des IFRS	NA	
IFRS 2 - Paiements en action	NS	
IFRS 3 - Regroupements d'entreprises	Oui	Note 5.5.1.1
IFRS 4 - Contrats d'assurance	NS	
IFRS 5 - Actifs non courants & activités abandonnées	NA	
IFRS 6 - Prospection & éval. de ressources minérales	NA	
IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir	Oui	Note 5.5.1.3
IFRS 8 - Secteurs opérationnels	Oui	Note 5.11
IFRS 9 - Instruments financiers	NS	Note 5.5.1.3
IFRS 10 - États financiers consolidés	Oui	Notes 1 - 2
IFRS 11 - Partenariats	NA	
IFRS 12 - Informations / intérêts détenus / autres entités	NA	
IFRS 13 - Évaluation à la juste valeur	Oui	Note 5.5.1
IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Oui	Note 5.5.8
IFRS 16 - Contrats de location	Oui	Note 5.5.9

5.3.2.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations obligatoires

Normes, amendements et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Le groupe n'est pas concerné par des nouvelles normes, amendements et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2025.

5.3.2.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne

Les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliqués par le Groupe.

5.3.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers consolidés impose à la Direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur l'application des méthodes comptables. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises (cf. note 5.5.1.1) ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition (hypothèses décrites dans la note 5.5.1.1) ;
- la valorisation des instruments financiers (cf. note 5.5.1.3) ;
- la durée d'utilisation des immobilisations corporelles et incorporelles utilisée pour le calcul des amortissements : ces estimations sont présentées dans les notes 5.5.2 & 5.5.3 des principes comptables ;
- l'évaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies (hypothèses décrites dans les notes 5.5.6 et 5.10.6) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs (cf. note 5.9.7).

Changement climatique et transition énergétique

Le Groupe Teréga est exposé aux risques d'aléas climatiques extrêmes (inondations, feux de forêts) pouvant engendrer une perte totale ou partielle d'installations critiques. Ceci peut perturber la continuité de l'activité en impactant le fonctionnement de Teréga (accès/dégradation des infrastructures, approvisionnement en gaz, etc...) ou la chaîne de valeur (disponibilité et coûts de matières premières), avec des incidences financières potentielles (retards de livraison, réparation des infrastructures, coûts d'adaptation).

Ces risques sont pris en compte dans la démarche de gestion des actifs mise en place par le Groupe Teréga.

Le Groupe Teréga est également exposé aux risques de transition associés à la décarbonation du mix énergétique national.

L'étude sur l'avenir des infrastructures gazières aux horizons 2030 et 2050 publiée par la CRE le 4 avril 2023 montre que, malgré une baisse structurelle de la consommation de gaz attendue sur le long terme, le réseau de transport de gaz reste en grande partie nécessaire. Le cadre de régulation tarifaire actuel déterminé par la CRE permet ainsi de garantir à long terme la soutenabilité économique du système gazier et permet aux opérateurs d'infrastructure gazières de répondre aux objectifs prioritaires de sécurité, d'intégrité des réseaux et d'intégration des gaz renouvelables.

Le groupe Teréga, engagé pleinement dans la transition énergétique, est déterminé à accélérer la décarbonation de ses territoires et le développement des gaz renouvelables ; et ambitionne de faire de son réseau un pôle d'infrastructures décarboné pour transporter et stocker les énergies du futur, biométhane et hydrogène, et contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050.

Ainsi, un plan d'investissement sur les dix prochaines années vise à (i) sécuriser et adapter les infrastructures existantes aux besoins émergents et développer le biométhane, (ii) et développer des solutions pour les nouveaux gaz participant à la décarbonation tels que l'hydrogène et le dioxyde de carbone.

Le changement climatique et la transition énergétique sont pris en compte dans la préparation des comptes consolidés. En fonction de la vitesse de la décarbonation du mix énergétique, ils peuvent en effet avoir des impacts significatifs sur la valeur des actifs et passifs, en particulier sur :

- o les tests de dépréciation au travers des hypothèses retenues dans notre Plan Long Terme (cf 5.9.2)
- o la durée d'amortissement de certaines catégories d'actifs (1.2.3.3 et 1.3)
- o ou encore, la valeur des nouveaux développements mis en œuvre par le Groupe.

Le nouveau cadre tarifaire défini par la CRE (1.3) prend en considération les enjeux liés à la transition énergétique, ce qui permet d'en atténuer les effets financiers.

5.4 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales acquises sont consolidées dans les états financiers du Groupe à compter de la date de leur prise de contrôle ou, pour des raisons de commodité si l'impact n'est pas significatif, à compter de la date d'établissement du bilan consolidé le plus récent.

Les comptes consolidés présentés dans ce document couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, avec comparatif au 31 décembre 2024 pour les comptes de bilan et pour les comptes de résultat. Toutes les sociétés du groupe ont une date de clôture au 31 décembre.

5.4.1 FILIALES

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité, si et seulement si, tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ;
- Il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

5.4.2 PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES EXCLUSIVEMENT : INTÉGRATION GLOBALE

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ne conférant pas le contrôle ;
- éliminer les opérations en compte entre l'entreprise intégrée globalement et ses filiales consolidées.

5.4.3 PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES PARTIELLEMENT : MISE EN ÉQUIVALENCE

La mise en équivalence consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la part de capitaux propres et de résultat lui revenant.

5.4.4 TRANSACTIONS ÉLIMINÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

5.5 MÉTHODES, PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

5.5.1 MÉTHODES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

5.5.1.1 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux principes fixés par IFRS 3 par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

L'écart d'acquisition est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

5.5.1.1.1 Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relatives aux filiales adoptant les IFRS après leur société mère, Teréga SAS a choisi d'évaluer les regroupements d'entreprise sur la base des valeurs retenues par sa société mère : Teréga Holding.

Ainsi, l'allocation de l'écart d'acquisition au 30 juillet 2013, conformément aux principes exposés dans la note 5.5.2.4 se décompose comme suit (en M€) :

Coût d'acquisition au 30 juillet 2013			1 596
Capitaux propres acquis au 30 juillet 2013			644
ECART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION			952
Actifs revalorisés à la juste valeur	835	(288)	548
- Immobilisations corporelles	797	(274)	522
- Immobilisations incorporelles	39	(13)	25
Décomptabilisation des subventions d'investissements	38	(13)	25
Passif revalorisé à la juste valeur - Emprunt obligataire de 500 M€	(63)	22	(41)
ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION	810	(279)	531
ECART D'ACQUISITION			421

En application des principes fixés par IFRS 3, s'agissant d'un regroupement d'entreprise, l'évaluation à la juste valeur de certains actifs corporels et incorporels acquis a généré respectivement une réévaluation de 797 M€ et 39 M€ d'euros (cf paragraphes relatifs aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles et à l'écart d'acquisition).

L'emprunt obligataire de 500 M€ souscrit en 2011 a été revalorisé à sa juste valeur pour un impact de - 63 M€.

Dès lors, un écart d'acquisition résiduel de 421 M€ a été constaté à hauteur de la différence entre le coût d'acquisition de Teréga SA et la juste valeur nette des actifs acquis et passifs retraités dans le cadre de l'acquisition.

5.5.1.1.2 Définition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le profil des nouvelles activités de Terega Solutions et ses filiales est différent des activités régulées sans interdépendance majeure des flux de trésorerie, ce qui implique la création d'une UGT spécifique.

Concernant les activités de Transport et de Stockage, même si les deux activités bénéficient de synergies et de mutualisation des prises de décision et de certains coûts centraux, la structure des revenus de chaque activité est fixée depuis l'entrée en régulation par des cadres réglementaires distincts, des règles distinctes et un mécanisme de rémunération différent. Les coûts opérationnels et de support de chaque activité sont répartis et examinés minutieusement par le régulateur. Les entrées de trésorerie sont donc largement indépendantes les unes des autres.

Par ailleurs, les reportings présentés aux organes de gouvernance et au management font apparaître la répartition des résultats pour chacune des activités.

Le groupe Teréga a ainsi défini 3 UGT : Activité Transport, Activité Stockage et Activités Terega Solutions.

5.5.1.1.3 Allocation de l'écart d'acquisition

Le goodwill est réparti entre les activités Transport et Stockage en fonction de la juste valeur de chaque activité, basé sur une approche des flux de trésorerie futurs (Discounted Cash Flow).

En milliers d'euros

	TRANSPORT	STOCKAGE
	60%	40%
Ecart d'acquisition	252 457	168 304

5.5.1.2 Capitaux propres

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. Par ailleurs, les obligations remboursables en actions émises par le Groupe sont considérées comme des instruments de capitaux propres selon la norme IAS 32.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisées nettes d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. Lorsque les flux de trésorerie couverts se réalisent, les gains ou pertes accumulés en capitaux propres sont reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert.

5.5.1.3 Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « instruments financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette norme définit une classification et une évaluation des actifs financiers qui reflètent le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ; une méthodologie de dépréciation fondée sur les « pertes attendues » ainsi qu'une modification des principes de la comptabilité de couverture.

La pratique actuelle de comptabilisation au sein du Groupe Teréga est conforme aux dispositions d'IFRS 9, l'application de cette norme n'entraîne donc pas de changement significatif dans les comptes consolidés du groupe.

5.5.1.4 Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans des actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation financière si et seulement si le Groupe a juridiquement le droit de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

5.5.1.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur. Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres débiteurs.

5.5.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

5.5.1.7 Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise les dettes émises à la date à laquelle elles sont générées. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.5.1.8 Dépréciation des actifs financiers non dérivés

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à sa juste valeur est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Un actif financier est

déprécié s'il existe une indication objective qu'un ou plusieurs événements se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif, et que ces événements ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif, qui peut être estimé de façon fiable.

5.5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.5.2.1 Autres immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition)

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe et qui ont une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur. Elles comprennent notamment les contrats clients identifiés lors des regroupements d'entreprises et les logiciels.

Les autres actifs incorporels comprennent également des logiciels amortis linéairement sur leur durée d'utilité, y compris les contrats SaaS (Software as a Service) qui, par exception, ne seraient pas considérés comme des contrats de prestations de services et comptabilisés en charges. Pour être enregistrés en immobilisations, les contrats SaaS doivent conférer un droit de contrôle à l'utilisateur, en plus d'un accès au logiciel pour une durée déterminée.

5.5.2.2 Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses, y compris les dépenses portant sur un écart d'acquisition ou des marques générées en interne, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

5.5.2.3 Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée à compter de leur mise en service.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours sont les suivantes :

- Brevets et marques 5 ans
- Logiciels 5 ans
- Frais de développement 5 à 10 ans
- Contrats clients 30 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de clôture et ajustés si nécessaire.

5.5.2.4 Dépréciation des actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que des stocks et des actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) auquel il appartient est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôts, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre des UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écarts d'acquisition affecté à l'UGT (d'un groupe d'UGT), puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT (du groupe d'UGT) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT (du groupe d'UGT).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

5.5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5.5.3.1 Comptabilisation et évaluation

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût tel que défini ci-dessous, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Le profit ou perte sur cession d'immobilisations corporelles (correspondant à la différence entre le produit de cession net et la valeur comptable de l'immobilisation) est comptabilisé dans le compte de résultat.

Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.

Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431 6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont notre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin et des stations de compression.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izauthe a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030. Les actifs et infrastructures rattachés à ce site sont amortis sur une durée plus longue que la durée de la concession. Le groupe Teréga considère que les actifs seront utilisés au-delà de la date de fin de cette concession.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1^{er} janvier 2043.

Les immobilisations sont une composante essentielle de la détermination du revenu autorisé pour les activités transport et stockage de Teréga SA, qui sont des activités régulées.

5.5.3.2 Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont activés uniquement quand il est probable qu'il y aura des avantages économiques associés à cet élément qui iront au Groupe. Les dépenses liées aux réparations et à la maintenance sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

5.5.3.3 Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon le mode linéaire dans le compte de résultat, sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant. Les terrains ne sont pas amortis. Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées, ou pour les biens produits en interne, à partir du moment où l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

Les durées d'utilité pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Aménagements terrains 10 ans
- Aménagements installations générales 10 ans
- Autres installations générales 10 ans
- Aménagements installations sol autrui 10 ans
- Constructions 25 ans
- Bâtiments 10 à 25 ans
- Agencements 10 ans
- Immeubles sur sol autrui 25 ans
- Matériel et outillage 10 ans
- Matériel de transport 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 5-10 ans
- Matériel télécom 10 ans
- Mobilier 10 ans
- Gaz coussin 75 ans
- Installations techniques 10 ans
- Puits 25 ans
- Canalisations et branchements 30 à 50 ans
- Stations de compression 10 à 30 ans
- Postes de comptages 30 ans
- Station GNV 15 à 30 ans

La Commission de Régulation de l'Énergie fait évoluer le cadre tarifaire pour les actifs qui entrent dans la base d'actifs régulés (BAR) à partir de 2024 avec notamment la réduction des durées d'amortissement des nouveaux actifs à durée de vie longue, soit le passage d'une durée d'amortissement des nouvelles canalisations de 50 à 30 ans.

Le cadre de régulation des actifs entrés dans la BAR antérieurement n'est pas modifié.

Le gaz coussin correspond à une réserve de gaz permanente qui permet notamment le maintien du niveau de pression nécessaire au stockage et de maintenir les vitesses de soutirage demandées par les clients.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Il n'y a pas de risque aujourd'hui d'amortissement accéléré.

5.5.3.4 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues par les sociétés du Groupe sont enregistrées en diminution de l'actif et sont rapportées au compte de résultat sur une période fonction de la durée de vie des actifs qu'elles ont contribué à financer.

5.5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à leur valeur nette comptable.

5.5.5 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat hors transport.

Les stocks de gaz pour auto consommation sont comptabilisés au coût de revient car ils sont consommés dans notre cycle d'exploitation, sans revente.

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base d'une analyse détaillée des rotations par article.

5.5.6 AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe accorde à certains salariés des avantages postérieurs à l'emploi (régimes de retraites) ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail).

Régime à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des

services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la monnaie de paiement des prestations.

Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le Groupe comptabilise, au titre des régimes à prestations définies, la totalité des écarts actuariels en capitaux propres.

5.5.6.1 Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont essentiellement constitués des médailles du travail.

5.5.6.2 Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

5.5.7 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Pour les provisions dont l'horizon est supérieur à 12 mois, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

5.5.8 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond principalement aux recettes de capacités de transport et de stockage, mais aussi aux recettes provenant des contrats de raccordement et de transit.

Le Groupe comptabilise les ventes quand :

- Une relation contractuelle est avérée ;
- La prestation de service est achevée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

La comptabilisation des produits tirés des contrats avec les clients est fondée sur les cinq étapes suivantes :

- Identification du contrat avec le client ;
- Identification de l'obligation d'exécution, représentée par la promesse contractuelle de transférer des biens et/ou des services à un client ;
- Détermination du prix de transaction ;
- Affectation du prix de transaction aux obligations d'exécution identifiées sur la base du prix de vente distinct pour chaque bien ou service ;
- L'enregistrement des produits lorsque l'obligation d'exécution correspondante a été remplie, ou au moment du transfert au client du bien ou du service promis. Le transfert sera considéré comme effectué lorsque le client obtient le contrôle des biens ou services, qui peut avoir lieu dans le temps ou à un moment précis.

En ce qui concerne les activités exercées par le Groupe Teréga, le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé lorsque le service est fourni. La plus grande partie du chiffre d'affaires de base concerne les activités réglementées, dont les revenus sont régis par le cadre réglementaire établi par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

La différence (positive ou négative) entre le facturé et le prévisionnel est couverte dans le CRCP (Compte de Régularisation des Charges et des Produits).

5.5.9 CONTRATS DE LOCATION

IFRS 16 est appliqué pour les contrats de location financement ayant un impact significatif sur les comptes.

L'application d'IFRS 16 sur les autres contrats de location n'a pas de conséquences significatives dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

5.5.10 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier net comprend principalement les charges d'intérêts liées aux dettes financières calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits et charges financiers comprennent les revenus des actifs financiers et le résultat de change.

5.5.11 IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Pour l'exercice 2025, le taux d'impôt appliqué par le groupe est de 25.83 %.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Pour la détermination des montants d'impôt exigible et d'impôt différé, le Groupe prend en compte l'impact des positions incertaines d'impôt et les taxes additionnelles et intérêts qui pourraient être dus.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Cette norme clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Le Groupe évalue ses incertitudes fiscales en conformité avec les principes d'IFRIC 23, l'application de cette norme n'aura donc pas de conséquence significative sur les comptes consolidés du groupe.

Teréga SAS appartient au groupe fiscal dont Teréga Holding est la société mère d'intégration. La convention d'intégration fiscale entre Teréga Holding, Teréga SAS, Teréga Solutions, Loca Teréga, Teréga SA, Metha Infra Berry, Hy'Touraine Distribution, et Teréga Solutions H2 New Co 1 prévoit que les résultats fiscaux soient définitivement acquis par la société mère. Ainsi, la charge d'impôt retenue dans les comptes de Teréga SAS correspond aux résultats fiscaux de Teréga SA, Teréga Solutions, Loca Teréga, Metha Infra Berry, Hy'Touraine Distribution, Teréga Solutions H2 New Co 1 et Teréga SAS comme si elles étaient imposées séparément.

La réintégration des charges financières a, par ailleurs, été maintenue au niveau de Teréga Holding, l'imposition s'effectuant au niveau groupe.

5.6 FAITS CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES PRÉSENTÉES

Remboursement emprunt obligataire

L'emprunt obligataire souscrit en 2015, arrivé à échéance en juillet 2025 a été remboursé pour 550 millions d'euros.

5.7 INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIÉTÉS	31/12/2025			31/12/2024		
	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
TERÉGA SA	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
TERÉGA SAS	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
TERÉGA SOLUTIONS SAS	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
LOCATEREGA	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
METHA INFRA BERRY	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
HY'TOURAINE DISTRIBUTION	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
TERÉGA SOLUTIONS H2 NEW CO 1	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
TERÉHY	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
TERÉCO2	Intégration globale	100,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A
STOCK H2 SO	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%
CHADASAYGAS	Mise en équivalence	40,00%	40,00%	Mise en équivalence	40,00%	40,00%
STIRVIA	N/A	0,00%	0,00%	Mise en équivalence	49,00%	49,00%
BARMAR	Mise en équivalence	16,67%	16,67%	N/A	N/A	N/A

Le 30 juin 2025, TERE GA SA et les gestionnaires de réseaux de transport (Enagas en Espagne et Natran en France) ont constitué la société BARMAR dédié au développement du projet d'intérêt commun de canalisation d'Hydrogène renouvelable qui reliera Barcelone en Espagne à Marseille en France.

En 2025 la société TeréCO2 a également été créée, elle a vocation à porter l'investissement et l'exploitation d'infrastructures dans le cadre de projets liés au CO2.

Il a été procédé le 28 novembre 2025 à la dissolution de la société Stirvia, précédemment mise en équivalence. Compte tenu de la taille non significative de cette entité, cette opération n'a pas d'impact matériel sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

5.8 INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPARABILITÉ DES COMPTES

5.8.1 CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

Il n'y a pas de changement de présentation au 31 décembre 2025.

5.8.2 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Il n'y a pas de changement de méthode comptable au 31 décembre 2025.

5.8.3 CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE

Il n'y a pas de changement d'estimation comptable au 31 décembre 2025.

5.9 NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5.9.1 MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société. Sauf indication contraire, toutes les données financières présentées en euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

5.9.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCART D'ACQUISITION

5.9.2.1 Variations des exercices 2025 et 2024

En milliers d'euros

VALEURS BRUTES	31/12/2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2025
Ecart d'acquisition	420 760			420 761	-	-	420 761
Frais de dév.	16 479	4 248		20 727	3 388	-	24 114
Logiciels	130 579	13 458	(11 366)	132 672	16 502	(30 256)	118 918
Clientèle	38 711			38 711	-	-	38 711
Immobilisations incorp. en cours	5 420	16 180	(17 721)	3 878	16 931	(19 889)	920
VALEURS BRUTES	611 949	33 887	(29 102)	616 749	36 821	(50 145)	603 425

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	31/12/2023	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(5)			(5)	-	-	(5)
Amt/Dép. frais développement	(8 391)	(3 493)		(11 884)	(3 650)	-	(15 534)
Amt/Dép. logiciels	(94 684)	(11 782)	8 638	(97 827)	(13 048)	23 342	(87 533)
Amt/Dép. clientèle	(13 458)	(1 295)		(14 753)	(1 295)	-	(16 048)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(116 538)	(16 569)	8 638	(124 468)	(17 993)	23 342	(119 119)
VALEUR NETTE COMPTABLE	495 411	(389)	(2 743)	492 281	(1 061)	(6 914)	484 306

5.9.2.2 Immobilisations incorporelles par activités

Transport

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLE
	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	31/12/2025
Ecart d'acquisition	252 457			252 457	(3)			(3)	252 454
Frais de développement	16 430	3 272		19 702	(8 702)	(2 939)		(11 640)	8 062
Logiciels	92 340	10 357	(17 010)	85 688	(70 185)	(8 483)	15 293	(63 375)	22 312
Immobilisations incorporelles en cours	2 778	11 627	(13 630)	776					776
TOTAL	364 005	25 257	(30 640)	358 622	(78 890)	(11 421)	15 293	(75 018)	283 604

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 11 627 K€ et les activations s'élèvent à 13 630 K€.

Stockage

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLE
	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	31/12/2025
Ecart d'acquisition	168 304			168 304	(2)			(2)	168 302
Frais de développement	4 297	115		4 412	(3 182)	(711)		(3 894)	519
Logiciels	34 737	4 502	(6 008)	33 230	(25 986)	(3 443)	5 273	(24 157)	9 074
Clientèle	38 711			38 711	(14 753)	(1 295)		(16 048)	22 664
Immobilisations incorporelles en cours	389	4 372	(4 617)	145					145
Total	246 439	8 989	(10 625)	244 803	(43 923)	(5 450)	5 273	(44 100)	200 703

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles de stockage comptabilisées sur l'exercice s'élève à 4 372 K€ et les activations s'élèvent à 4 617 K€.

Activités de Teréga Solutions

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLE 31/12/2025
	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	
Logiciels	5 594	1 643	(7 237)	-	(1 655)	(1 121)	2 776	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	711	932	(1 643)	-					-
Total	6 305	2 574	(8 880)	-	(1 655)	(1 121)	2 776	-	-

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles des activités de Teréga Solutions comptabilisées sur l'exercice s'élève à 932 K€ et les activations s'élèvent à 1 643 K€.

5.9.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5.9.3.1 Variations des exercices 2025 et 2024

En milliers d'euros

VALEURS BRUTES	31/12/2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2025
Terrains	10855	149		11004	314	(1)	11317
Agencements sur terrains	13709	579		14289	1167	-	15455
Constructions	109474	7444	(3408)	113509	4926	(822)	117614
Installations tech, matériel & outillage	3392850	156551	(6055)	3543346	83120	(8047)	3618419
Autres immobilisations corporelles	2025	60		2085	425	(25)	2485
Matériel de bureau	2432	137	(13)	2556	199	(474)	2281
Matériel de transport	972	74		1047	292	-	1338
Matériel informatique	6950	272	(472)	6751	1908	(2093)	6566
Immobilisations corporelles en cours	87572	139572	(165268)	61876	152022	(92351)	121547
VALEURS BRUTES	3 626 839	304 840	(175 215)	3 756 464	244 373	(103 814)	3 897 024

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	31/12/2023	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025
Amt/Dép. Agencements sur terrains	(9586)	(864)	-	(10450)	(707)	-	(11157)
Amt/Dép. constructions	(39380)	(6077)	3408	(42049)	(5981)	395	(47635)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(977103)	(83659)	2069	(1058694)	(85777)	7747	(1136724)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(1248)	(157)	-	(1405)	(168)	25	(1549)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(1106)	(251)	13	(1343)	(223)	474	(1093)
Amt/Dép. Matériel transport	(287)	(123)	-	(410)	(117)	-	(527)
Amt/Dép. Matériel informatique	(5144)	(638)	472	(5311)	(673)	2093	(3891)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 033 854)	(91 770)	5 961	(1 119 662)	(93 647)	10 734	(1 202 576)
VALEUR NETTE COMPTABLE	2 592 985	47 802	(3 986)	2 636 802	58 375	(729)	2 694 448

5.9.3.2 Immobilisations corporelles par activités

Transport

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLE
	31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	31/12/2025
Terrains	7 942	314	(1)	8 255					8 255
Agencements sur terrains	3 528			3 528	(2 315)	(348)		(2 663)	865
Constructions	65 892	4 446	(671)	69 667	(25 867)	(3 465)	244	(29 089)	40 578
Installations tech, matériel & outillage	2 154 562	60 350	(3 555)	2 211 357	(744 703)	(52 510)	3 255	(793 958)	1 417 399
Autres immobilisations corporelles	1 080	417	(24)	1 474	(664)	(113)	24	(752)	721
Matériel de bureau	1 993	163	(474)	1 682	(1 122)	(164)	474	(811)	870
Matériel de transport	870	292		1 161	(366)	(99)		(466)	696
Matériel informatique	4 693	1 018	(1 463)	4 248	(3 584)	(488)	1 463	(2 609)	1 639
Immobilisations corporelles en cours	49 570	117 231	(67 000)	99 801					99 801
TOTAL	2 290 130	184 231	(73 187)	2 401 173	(778 621)	(57 187)	5 459	(830 349)	1 570 824

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 117 231 K€ et les activations s'élèvent à 67 000 K€.

Stockage

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLE
	31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	31/12/2025
Terrains	3063			3063					3063
Agencements sur terrains	10760	1 167		11 927	(8135)	(359)		(8494)	3433
Constructions	47 618	480	(151)	47 947	(16 181)	(2516)	151	(18 546)	29 401
Installations tech, matériel & outillage	1 388 784	22 770	(4 492)	1 407 062	(313 991)	(33 267)	4 492	(342 766)	1 064 296
Autres immobilisations corporelles	973	8	(1)	980	(741)	(56)	1	(796)	184
Matériel de bureau	563	37		600	(221)	(60)		(281)	318
Matériel de transport	177			177	(43)	(18)		(61)	116
Matériel informatique	2058	890	(631)	2318	(1 728)	(185)	631	(1 282)	1 036
Immobilisations corporelles en cours	12 307	34 791	(25 352)	21 745					21 745
Total	1 466 303	60 142	(30 627)	1 495 818	(341 042)	(36 460)	5 274	(372 227)	1 123 591

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles de stockage comptabilisées sur l'exercice s'élève à 34 791 K€ et les activations s'élèvent à 25 352 K€.

Activités de Teréga Solutions

En milliers d'euros

Rubrique	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES
	31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31/12/2025	31/12/2024	DOTATIONS	SORTIES	31/12/2025	COMPTABLE 31/12/2025
Autres immobilisations corporelles	32			32					32
Total	32	-	-	32	-	-	-	-	32

5.9.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANT

5.9.4.1 Variations de l'exercice

En milliers d'euros

	31/12/2024	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATION DE SITUATION NETTE	ACQUISITIONS	DÉPRÉCIATION / REPRISE	31/12/2025
Titres mis en équivalence	0	(0)	(13)	174	-	161
Chadasaygas	-					-
Barmar	-		(13)	174		161
Titres de participation	332	0	-	-	-	332
3 GRT	1					1
Declaranet	312					312
Prisma	19					19
Titres immobilisés	1 968	-	-	425	(146)	2 246
Hydrogène de france	1 252				(12)	1 240
DualMetha	239				(134)	105
OCCTE	476			425		901
VALEURS BRUTES	2 299	(0)	(13)	599	(146)	2 739

Les titres de participation mis en équivalence sont constitués des parts et des frais d'acquisition dans les sociétés suivantes :

- Groupe Chadasaygas, détenue à 40% ;
- BarMar détenue à 16.67 %

Après analyse, il a été déterminé que Teréga détenait une influence notable sur ces deux sociétés. La méthode de consolidation appliquée est celle de la mise en équivalence.

L'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire du Groupe Chadasaygas a été prononcée le 14 décembre 2023. Du fait des dépréciations déjà comptabilisées, aucun impact comptable supplémentaire n'a été constaté dans les comptes consolidés du Groupe Teréga. Il n'y a pas eu d'évolution de la situation en 2025.

Les titres immobilisés sont constitués des parts prises dans Hydrogène de France, détenu à 2,35%, ainsi que des titres Dual Métha, comptabilisés à la juste valeur.

Pour Hydrogène de France, Teréga Solutions a pris l'option irrévocable de la mise à la juste valeur en contrepartie des OCI non recyclables. Ainsi, la valorisation des titres au 31 décembre 2025 a été ajustée sur la base du cours de fin décembre.

5.9.4.2 Variations de l'exercice précédent

En milliers d'euros

	31/12/2023	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATION DE SITUATION NETTE	CHANGEMENT DE MÉTHODE	ACQUI SITIONS	RECLASS	DÉPRÉCIATION	31/12/2024
Titres mis en équivalence	237	-	-	(237)	-	-	-	0
Chadasaygas	-							-
DualMetha	237			(237)				-
Stirvia	-	-	-					-
Titres de participation	332	-	-	(237)	-	-	-	332
3 GRT	1							1
Declaranet	312							312
Prisma	19							19
Titres immobilisés	3 550	-	-	239	476	-	(2 298)	1 967
Hydrogène de france	3 550						(2 298)	1 252
DualMetha				239				239
OCCTE					476			476
VALEURS BRUTES	4 119	-	-	1	476	-	(2 298)	2 299

5.9.5 TEST DE PERTE DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.9.5.1 Ecart d'acquisition

Lors de la dernière clôture annuelle du 31 décembre 2025, les tests de dépréciation réalisés au niveau des deux UGT Transport et Stockage n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation d'actif. Les principaux travaux ont consisté à :

- Déterminer la base d'actif à tester à partir des comptes consolidés au 31 décembre N ;
- Définir les flux de trésorerie en cohérence avec les hypothèses retenues dans le Plan Stratégique (projeté jusqu'en 2045 en considérant un cadre réglementaire stable, notamment le Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) permettant de déterminer la rémunération des activités de Transport et de Stockage, et une inflation en ligne avec celle retenue par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)) ;
- Intégrer dans les business plan les tarifs arrêtés par la CRE,
- Définir des hypothèses d'investissements intégrant des perspectives d'évolution à la baisse de la consommation de gaz dans le contexte de la transition énergétique, et comprenant des investissements liés à la décarbonation
- Déterminer le taux d'actualisation des flux de trésorerie en lien avec l'hypothèses de CMPC citée précédemment afin de calculer la valeur recouvrable de chacune des UGT en actualisant leurs flux de trésorerie et la valeur terminale ;

Les tests de dépréciation sont basés sur le cadre réglementaire défini par la CRE dans ses délibérations dites ATS3 applicable à l'activité de Stockage et ATRT8 applicable à l'activité de Transport.

Des sensibilités du test d'impairment ont été effectuées sur une variation du niveau de CMPC ainsi que sur la durée d'observation des flux de trésorerie. L'analyse n'a pas identifié de risque significatif sur l'évaluation de la valeur des actifs.

5.9.5.2 UGT Activités Teréga Solutions

Un test de dépréciation a été réalisé au niveau de l'UGT Activités Teréga Solutions. Ce test n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation d'actif.

Les principaux travaux ont consisté à :

- Déterminer la base d'actif à tester à partir des comptes consolidés au 31 décembre N ;
- Définir les flux de trésorerie en cohérence avec les hypothèses retenues dans le Plan Stratégique ;
- Déterminer le taux d'actualisation des flux de trésorerie afin de calculer la valeur recouvrable de l'UGT en actualisant leurs flux de trésorerie et la valeur terminale ;

Des sensibilités du test d'impairment ont été effectuées sur une variation du niveau de CMPC ainsi que sur la durée d'observation des flux de trésorerie. L'analyse n'a pas identifié de risque significatif sur l'évaluation de la valeur d'entreprise.

5.9.6 AUTRES ACTIFS NON COURANT

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances - non courant	4 303	3 985
Frais d'émission d'emprunt - non courant	810	(0)
AUTRES ACTIFS NON COURANT	5 113	3 985

Les autres actifs non courants sont constitués de l'unité de méthanisation de Métha Infra Berry, qui est donnée en location, en accord avec IFRS 16, ainsi que des frais d'émissions de la RCF.

5.9.7 STOCKS

En milliers d'euros

VALEURS BRUTES	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	43 547	(5 122)	38 425	45 781	(4 973)	40 808
VALEURS BRUTES	43 547	(5 122)	38 425	45 781	(4 973)	40 808

Les stocks sont composés de pièces de matériel technique ainsi que de stocks de gaz pour l'autoconsommation.

5.9.8 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Clients et comptes rattachés	20 129	5 513
Factures à établir	45 593	46 156
Valeurs brutes	65 723	51 669
Dép. clients et comptes rattachés	(1 260)	(1 049)
CRÉANCES CLIENTS	64 462	50 620

5.9.9 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

5.9.9.1 Variations de l'exercice

La variation des impôts différés au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros

	31/12/2024	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	CAPITAUX PROPRES	31/12/2025
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt différé	(299 526)	(16 427)	(565)	9 712	(306 807)
IMPÔT DIFFÉRÉ NET	(299 526)	(16 427)	(565)	9 712	(306 807)

Les impôts différés constatés dans les « autres éléments du résultat global » sont relatifs aux instruments de couverture, aux engagements sociaux, ainsi qu'à la mise à la juste valeur des titres Hydrogène de France.

Les impôts différés en capitaux propres correspondent principalement aux intérêts relatifs aux obligations remboursables en actions pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

5.9.9.2 Natures d'impôts différés de l'exercice

En milliers d'euros

	31/12/2024	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	CAPITAUX PROPRES	31/12/2025
Impôt différé sur différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal	1 738	(194)	-	-	1 544
Impôt sur autres retraitement de consolidation	657	214	3	-	874
Impôt différé sur écart de réévaluation sur immobilisations corporelles et incorporelles (allocation du prix d'acquisition)	(194 642)	653	-	-	(193 989)
Impôt différé sur frais d'acquisition de titres	30 621	-	-	-	30 621
Impôt différé sur annulation des provisions réglementées	(146 829)	(7 087)	-	-	(153 916)
Impôt différé sur engagement sociaux	4 842	31	(194)	-	4 679
Impôt différé sur norme IFRIC 21 C3S	(149)	2	-	-	(147)
Impôt différé sur retraitement de la dette financière	4 236	(10 047)	(374)	9 712	3 527
IMPÔT DIFFÉRÉ NET	(299 526)	(16 428)	(565)	9 712	(306 807)

5.9.9.3 Variations et natures d'impôts différés de l'exercice précédent

Les variations de l'exercice précédent sont les suivantes :

En milliers d'euros

	31/12/2023	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	CAPITAUX PROPRES	RECLASSEMENTS	31/12/2024
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt différé	(291 544)	(18 040)	319	9 739	-	(299 526)
IMPÔT DIFFÉRÉ NET	(291 544)	(18 040)	319	9 739	-	(299 526)

Les impôts différés constatés dans les « autres éléments du résultat global » sont relatifs aux écarts actuariels sur engagement de retraites ainsi qu'à la mise à la juste valeur des titres Hydrogène de France.

Les impôts différés en capitaux propres correspondent aux intérêts relatifs aux obligations remboursables en actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

En milliers d'euros

	31/12/2023	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	CAPITAUX PROPRES	31/12/2024
- Impôt différé sur différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal	1 629	109			1 738
- Impôt sur autres retraitement de consolidation	599	(535)	593	-	657
- Impôt différé sur écart de réévaluation sur immobilisations corporelles et incorporelles (allocation du prix d'acquisition)	(195 535)	893			(194 642)
- Impôt différé sur frais d'acquisition de titres	30 621				30 621
- Impôt différé sur annulation des provisions réglementées	(137 882)	(8 947)			(146 829)
- Impôt différé sur engagement sociaux	4 500	437	(95)		4 842
- Impôt différé sur norme IFRIC 21 C3S	(161)	12			(149)
- Impôt différé sur retraitement de la dette financière	4 686	(10 010)	(179)	9 739	4 236
- Impôt différé résultant du report variable	-	-	-		-
IMPÔT DIFFÉRÉ NET	(291 544)	(18 040)	319	9 739	(299 526)

5.9.9.4 Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Conformément à la description faite dans la note 5.5.1.2, les déficits fiscaux des entités du groupe ne sont pas restitués aux entités qui les ont générées. Chaque société juridique est considérée comme une entité fiscale indépendante, le périmètre d'intégration fiscale étant placé au-dessus de Teréga SAS.

Ainsi, les actifs d'impôts différés, correspondant aux déficits utilisés par l'intégration fiscale et non comptabilisés car non disponibles dans les comptes consolidés s'élèvent à 8 215 K€ au 31 décembre 2025 et étaient de 9 635 K€ au 31 décembre 2024.

5.9.10 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	133 306	665 372
Intérêts courus non échus s/ dispo.	654	1 046
Autres actifs courants actifs	133 959	666 418
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	133 959	666 418

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

5.9.11 CAPITAL ET RÉSERVES

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 489 474 K€ composé de 48 947 355 actions d'un nominal de 10 euros.

Le Groupe a mis en place des financements externes ainsi qu'un emprunt obligataire remboursable en actions (ORA) d'une valeur nominale de 790 000 K€ de maturité 30 ans à l'origine. Les obligations remboursables en actions émises par le Groupe sont considérées comme des instruments de capitaux propres selon la norme IAS 32. La charge d'intérêts sur les ORA (nets d'impôts) est classée en capitaux propres.

5.9.12 PROVISIONS

En milliers d'euros

	31/12/2023	DOTATIONS	31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	RECLASS.	31/12/2025
Provisions pour litiges - non courant			-	-	-	-	-
PROVISIONS NON COURANTES	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges - courant	762	262	1 024	998	(147)	(197)	1 678
Autres provisions pour charges - courant	1 072	21	1 093	1 102	(292)	197	2 100
PROVISIONS COURANTES	1 834	283	2 117	2 099	(439)	-	3 777
TOTAL PROVISIONS	1 834	283	2 117	2 099	(439)	-	3 777

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.9.13 DETTES FINANCIÈRES

5.9.13.1 Variations de l'exercice en cours

La variation des dettes financières au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros

	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASS.	31/12/2025
Emprunts obligataires - non courant	1 831 151	-	-	15	1 831 166
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	7 363	-	(3 232)	-	4 131
TOTAL NON-COURANT	1 838 514	-	(3 232)	15	1 835 297
Emprunts obligataires - courant	546 190	-	(546 190)	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	29 683	49 167	(55 707)	-	23 143
TOTAL COURANT	575 873	49 167	(601 897)	-	23 143
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	2 414 387	49 167	(605 129)	15	1 858 440

En milliers d'euros

	TOTAL	31/12/2025			
		2026	2027	2028	2029 2030 et plus
Emprunts obligataires	1 831 166	-	-	394 879	1 436 287
Emprunts auprès établis. de crédit	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	4 131	4 131	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	23 143	23 143	-	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 858 440	27 274	-	394 879	-

La structure financière est composée :

- D'emprunts obligataires pour 1 831 166 K€, dont :
 - Emprunt obligataire privé pour 350 000 K€, à échéance 2035, taux fixe de 2,998%, déduction faite des frais d'émission pour 1 566 K€ ;
 - Emprunt obligataire pour 400 000 K€, à échéance 2028, taux fixe de 0,625%, déduction faite des frais d'émission pour 2 517 K€ et de la prime d'émission pour 2 604 K€ ;
 - Emprunt obligataire pour 500 000 K€, à échéance 2030, taux fixe de 0,875%, déduction faite des frais d'émission pour 2 341 K€ et de la prime d'émission pour 4 930 K€.
 - Emprunt obligataire pour 600 000 K€, à échéance 2034, taux fixe de 4%, déduction faite des frais d'émission pour 2 643 K€ et de la prime d'émission pour 2 232 K€.
- D'une réserve de crédit RCF (Revolving Credit Facility) d'une capacité de tirage de 200 000 K€. La RCF n'a pas fait l'objet de tirage au 31 décembre 2025 ;
- D'autres emprunts et dettes assimilés non courant pour 4 131 K€ (principalement les garanties clients équivalent à des dépôts et cautionnements reçus) ;

- D'intérêts courus sur emprunts pour 23 143 K€ composés de :
 - 5 795 K€ d'intérêts courus relatifs à l'emprunt obligataire de 400 M€ souscrit en 2020 ;
 - 4 882 K€ d'intérêts courus relatifs à l'emprunt obligataire de 350 M€ souscrit en 2015 ;
 - 5 025 K€ d'intérêts courus relatifs à l'emprunt obligataire de 500 M€ souscrit en 2020 ;
 - 7 389 K€ d'intérêts courus relatifs à l'emprunt obligataire de 600 M€ souscrit en 2024 ;
 - 52 K€ de frais de non tirage de la RCF.

Le groupe respecte ses engagements contractuels de ratios bancaires.

5.9.13.2 Variations de l'exercice précédent

En milliers d'euros

	31/12/2023	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASS.	31/12/2024
Emprunts obligataires - non courant	1 782 231	595 110	-	(546 190)	1 831 151
Emission titres part. et avances de l'état - non courant	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	8 003	-	(641)	-	7 363
TOTAL NON-COURANT	1 790 234	595 110	(641)	(546 190)	1 838 514
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	-	-	-	546 190	546 190
Emprunts obligataires - courant	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	20 792	37 922	(29 031)	-	29 683
TOTAL COURANT	20 792	37 922	(29 031)	546 190	575 873
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 811 026	633 032	(29 671)	-	2 414 387

En milliers d'euros

	TOTAL	2025	31/12/2024			
			2026	2027	2028	2029 et plus
Emprunts obligataires	1 831 151	-	-	-	394 879	1 436 272
Emprunts auprès établis. de crédit	546 190	546 190	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	7 363	7 363	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	29 683	29 683	-	-	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	2 414 387	583 236	-	-	394 879	1 436 272

5.9.13.3 Endettement financier net

En milliers d'euros

ENDETTEMENT FINANCIER NET	31/12/2023	VARIATION		VARIATION		
		DE LA PÉRIODE	31/12/2024	DE LA PÉRIODE	RECLASSEMENTS	31/12/2025
Trésorerie brute	66 836	599 582	666 418	(532 458)	-	133 959
Soldes débiteurs et concours bancaires courants			-	-	-	-
TRÉSORERIE NETTE	66 836	599 582	666 418	(532 458)	-	133 959
Endettement financier brut	1 811 026	603 361	2 414 387	(555 962)	15	1 858 440
ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 744 190	3 779	1 747 969	(23 504)	15	1 724 480

5.9.13.4 Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de marché

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie est géré au niveau du Groupe. Il représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie viendrait à manquer à ses obligations de paiement contractuelles.

Le risque de crédit et de contrepartie concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que les expositions de crédit aux clients, y compris les créances impayées.

L'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie à la date de clôture est la suivante :

	En milliers d'euros	
	31/12/2025	31/12/2024
Autres actifs non courants	4 303	3 985
Créances clients	64 462	50 621
Autres créances	4 029	4 762
Trésorerie et équivalents de trésorerie	133 959	666 418
TOTAL CRÉANCES	206 753	725 785

Compte tenu de la typologie des clients, qui sont des acteurs européens gaziers significatifs et du nombre relativement peu élevé de clients expéditeurs, le Groupe considère qu'il n'est exposé qu'à un risque de crédit marginal, de même notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont placés dans des établissements bancaires de premiers rang.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe a réalisé en 2024 une émission obligataire afin de rembourser l'instrument arrivant à maturité en 2025.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

La performance financière du Groupe n'est pas matériellement influencée par les fluctuations des taux de change puisqu'une partie significative de l'activité se déroule au sein de la zone euro et les coûts et les revenus sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe n'est pas exposé aux variations de flux futurs. L'intégralité de sa dette non courante est à taux fixe.

5.9.13.5 Informations relatives à la juste valeur des actifs et passifs financiers

- Trésorerie, prêts et créances

Le groupe estime que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des autres créances, des dettes fournisseurs, des autres dettes et des divers dépôts et cautionnements reflète la valeur de marché compte tenu du fort degré de liquidité de ces postes et leur échéance à moins d'un an.

- Actifs à la juste valeur

Les VMP sont comptabilisées à leur prix d'acquisition qui reflète leur juste valeur (les montants sont non significatifs).

- Instruments dérivés et de couverture

Le groupe a mis en place, le 6 février 2020, un swap de taux d'intérêt à départ différé avec une clause de résiliation obligatoire anticipée au 6 mars 2020 afin de couvrir le risque de fluctuation de taux d'intérêt en amont de la date d'émission de l'obligation émise par Teréga SAS. Ce swap a été résilié le 20 février 2020, jour de la date de négociation de l'émission obligataire émise par Teréga SAS. Ce swap a une maturité de 7 ans.

La soulte (issue de la juste valeur à la clôture du swap) payée par Teréga SAS est étalée sur la durée de couverture (soit 7 ans à partir du 20 février 2020) au compte de résultat.

Le groupe a mis en place au premier semestre 2023 un swap de taux d'intérêt à départ décalé pour le refinancement de la souche obligataire arrivant à échéance en août 2025. Ce refinancement a eu lieu en septembre 2024 et le swap a été résilié le 17 septembre 2024 et a une maturité de 7 ans. La soulte (issue de la juste valeur à la clôture du swap) payée par Teréga SA est étalée sur la durée de couverture pour la part efficace au compte de résultat. Pour la part inefficace, la charge a été comptabilisée directement au compte de résultat sur l'année 2024 pour un montant de 493 K€.

- Passifs financiers au coût amorti

Concernant les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable reflète la valeur de marché en raison de leur fort degré de liquidité.

La valeur de marché des dettes financières à long terme et à court terme est déterminée en utilisant la valeur des flux de trésorerie décaissés futurs estimés, actualisés en utilisant les taux observés par le Groupe en fin de période pour les instruments possédant des conditions et des échéances similaires.

- Bilan des instruments financiers

Les valeurs de marché des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière ont été classées selon la hiérarchie ci-dessous telle que définie par la norme IFRS 7 :

- Niveau 1 : la juste valeur est basée sur des prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

- Niveau 2 : la juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (sous forme de prix) soit indirectement (déterminées à partir de prix).
- Niveau 3 : la juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs ») qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (« inputs » non observables).

5.9.14 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	16 698	15 765
Factures non parvenues	49 978	41 684
DETTES FOURNISSEURS	66 677	57 448

Le montant des factures non parvenues correspond au cycle normal de réception des travaux dans le cadre des opérations conduites par le Groupe.

5.9.15 AUTRES PASSIFS COURANTS

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes sociales - courant	33 290	36 573
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	11 113	5 834
Comptes courants groupe passifs - courant	2 209	1 961
Autres dettes - courant	1 880	1 830
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	3 273	423
AUTRES PASSIFS COURANTS	51 765	46 621

La baisse des dettes sociales correspond en partie à la baisse de l'intéressement et de la participation.

L'augmentation des dettes fiscales est principalement due à la TVA qui figurait en tant que créance l'exercice précédent.

5.9.16 AUTRES ACTIFS COURANTS

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	154	99
Créances sur personnel & org. sociaux	289	957
Créances fiscales - hors IS - courant	4 154	4 610
Comptes courants Groupe actif - courant	-	88
Autres créances - courant	292	285
Charges constatées d'avance	3 556	4 290
VALEURS BRUTES	8 445	10 328
AUTRES ACTIFS COURANTS	8 445	10 328

Le montant des charges constatées d'avance correspond principalement par le retraitement effectué sur les logiciels SaaS, le reste étant lié à l'activité normale du groupe.

5.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

5.10.1 PRODUITS

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Production vendue de biens	46	28
Production vendue de services	475 746	481 357
Autres refacturations avec marge	3 817	4 179
CHIFFRE D'AFFAIRES	479 609	485 564

La production vendue de services correspond principalement aux recettes de capacités de transport et de stockage, auxquelles s'ajoutent les recettes provenant des contrats de raccordement et de transit. L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France.

Les autres refacturations avec marge proviennent essentiellement de refacturations de conventions de travaux lors des déviations de canalisations.

5.10.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

5.10.2.1 Autres produits

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Autres produits	182	68
Transferts de charges d'exploitation	-	378
AUTRES PRODUITS	182	446

5.10.2.2 Autres produits et charges opérationnels courants

En milliers
d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Réalisées	-	53
Autres charges	(3 547)	(3 158)
Rep./provisions d'exploitation	147	-
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS	(3 400)	(3 105)

Les autres charges sont principalement constituées de redevances de concessions, licences, et occupations.

5.10.3 ACHATS ET CHARGES

5.10.3.1 Achats de matières, fournitures et marchandises

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Achats de fournitures et autres approvisionnement	(5 727)	(9 405)
Variation des stocks de fournitures et autres approvisionnement	(2 235)	3 923
Achat d'études	(144)	(284)
Autres achats	(5)	(1)
Achats non stockés de matières et fournitures	(25 618)	(26 019)
ACHATS CONSOMMÉS	(33 729)	(31 785)

5.10.3.2 Charges de personnel

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Rémunérations du personnel	(40 712)	(42 718)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(21 456)	(21 905)
Participation des salariés	(4 708)	(5 060)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(7 185)	(7 755)
Dot./Prov. engagements sociaux et litiges	(2 745)	(2 426)
Rep./Prov. engagements sociaux et litiges	1 773	822
CHARGES DE PERSONNEL	(75 033)	(79 041)

5.10.3.3 Charges externes

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Sous-traitance générale	(25 629)	(25 992)
Locations et charges locatives	(2 298)	(1 906)
Entretiens et réparations	(13 183)	(14 368)
Primes d'assurance	(1 192)	(1 016)
Divers	(1 913)	(1 891)
Personnel mis à disposition	(909)	(669)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 295)	(1 379)
Publicités	(2 437)	(2 410)
Transports	(236)	(43)
Déplacements, missions	(3 162)	(3 162)
Frais postaux	(1 901)	(2 125)
Services bancaires	(121)	(133)
Autres charges externes	(743)	(630)
CHARGES EXTERNES	(55 018)	(55 724)

5.10.3.4 Impôts et taxes

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(953)	(985)
Autres impôts et taxes	(10 953)	(9 831)
IMPÔTS ET TAXES	(11 906)	(10 817)

5.10.3.5 CRCP

Conformément aux dispositions de l'article L. 452-2 du code de l'énergie, la CRE fixe les méthodes pour établir les tarifs d'utilisation des réseaux de gaz. Ces tarifs, qui couvrent l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sont établis en prenant notamment en considération :

- les charges d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité des réseaux et des

installations ;

- les charges de capital (amortissement et rémunération des actifs des transporteurs, des distributeurs, des terminaux méthaniers et des opérateurs de stockage).

Ils sont calculés à partir d'hypothèses de charges et de produits établies pour l'ensemble de la période tarifaire. Ces hypothèses présentent des incertitudes lors de la définition des tarifs, ces derniers disposent d'un mécanisme dit CRCP (compte de régularisation des charges et des produits) permettant de corriger, pour des postes préalablement identifiés, les écarts entre les charges et produits prévisionnels et ceux réellement constatés.

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des comptes des opérateurs européens, la norme IFRS 14, publiée par l'IASB en janvier 2014, est en cours de mise à jour avec une réflexion concernant le fonctionnement du mécanisme dit CRCP. Cette réflexion pourrait avoir des impacts sur l'arrêté et la présentation des comptes établis en normes françaises.

A date, la position de Teréga conduit à constater les régularisations l'année de leur constatation. Cette position pourrait être revue en fonction des éléments de doctrine à paraître.

5.10.4 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Intérêts emprunts bancaires	(10 843)	(291)
Intérêts emprunt obligataire	(42 085)	(39 739)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(52 928)	(40 030)
Dividendes	9	-
Dot./dép des actifs financiers	(133)	2
Rep./dép. des actifs financiers	-	75
Autres charges financières	(10)	(17)
Autres produits financiers	12 850	9 257
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	12 716	9 318
RÉSULTAT FINANCIER	(40 212)	(30 712)

Les intérêts des emprunts sont relatifs aux financements externes mentionnés dans le paragraphe « dettes financières ».

Les intérêts des emprunts sont calculés via un Taux d'Intérêt Effectif (TIE).

5.10.5 IMPÔTS

5.10.5.1 Impôts comptabilisés dans le résultat

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Impôt exigible (IS au taux normal / contribution additionnelle et exceptionnelle)	(33 191)	(36 782)
Impôts différés	(16 427)	(18 040)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(49 618)	(54 822)

Conformément à la description faite dans la note 5.9.7, les actifs d'impôt relatifs aux déficits apportés à l'intégration fiscale "Teréga Holding" ne sont pas comptabilisés dans les présents comptes consolidés.

En prenant en compte cet actif, la charge d'impôt serait la suivante :

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Impôt exigible (IS au taux normal / contribution additionnelle et exceptionnelle)	(33 191)	(36 782)
Impôts différés	(16 427)	(18 040)
Impôts différés actifs non comptabilisés	8 380	9 635
IMPÔTS DIFFÉRÉS	(8 047)	(8 405)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(41 238)	(45 187)

5.10.5.2 Rapprochement entre l'impôt effectif et l'impôt théorique

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
TAUX D'IMPOSITION	25,83%	25,83%
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société	96 837	111 265
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(13)	(2)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ APRÈS IMPÔT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	96 850	111 266
Impôt exigible	(33 191)	(36 782)
Impôt différé	(16 427)	(18 040)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(49 618)	(54 822)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	146 469	166 089
IMPÔT THÉORIQUE (AU TAUX D'IMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE)	(37 833)	(42 901)
Différences permanentes entre résultat comptable et résultat fiscal	(787)	(159)
Effet intégration fiscale	(11 515)	(12 215)
Crédits d'impôt	537	464
Redressement fiscaux et régul IS	-	(12)
Autres	(21)	-
IMPÔT EFFECTIF	(49 618)	(54 822)

5.10.6 AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel calculés au 31 décembre 2025 correspondent aux projections fournies par un actuaire indépendant.

5.10.6.1 Variation de l'obligation nette et impact comptabilisé en résultat et OCI

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
AVANTAGE DU PERSONNEL À L'OUVERTURE	19 803	18 764
Coûts des services rendus à la période	963	793
Coûts de services passés	-	1 131
Charges d'intérêts	810	758
Pertes et gains actuariels CET et MDT	(175)	(364)
Prestations versées par l'employeur	(1 457)	(911)
IMPACT COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT	141	1 407
Pertes et gains actuariels	(752)	(368)
IMPACT COMPTABILISÉ EN OCI	-752	-368
AVANTAGE DU PERSONNEL À LA CLÔTURE	19 192	19 803
Dettes sociales (CET) à la clôture	5 030	4 469
OBLIGATION NETTE À LA CLÔTURE	24 222	24 272

Sensibilité au taux d'actualisation

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur les engagements :

	AUGMENTATION DE 0,5%	DIMINUTION DE 0,5%
Valeur actuarielle des droits accumulés au 31/12/2025	(1 589)	1 421

Ecart actuariels

Les écarts actuariels au 31/12/2025 sont principalement liés à des variations d'hypothèses financières.

Estimation des paiements futurs

Les versements futurs estimés se décomposent comme suit :

en milliers d'euros

ANNÉES	PAIEMENTS FUTURS
2026	1 138
2027	797
2028	1 062
2029	1 732
2030	2 340
2031 - 2035	10 936

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole) : régime de complémentaire santé,
- Droit de cessation anticipé d'activité (CAA) : régime de retraite dont le but est de fournir une allocation de retraite au salarié ayant une ancienneté suffisante en service posté,
- Indemnités de fin de carrière : versement en capital dû au salarié par l'entreprise lors du départ à la retraite,
- Médailles du travail : capital versé au salarié lorsque celui-ci atteint une certaine ancienneté groupe,
- PEC (Plan épargne choisie) : jours que les anciens détachés ont acquis et dont ils disposent pour partir plus tôt en retraite,
- Temps Partiel Avant Retraite (TPAR) : correspond au coût employeur de la majoration des salaires et le maintien des cotisations retraites pendant la période concernée,
- CET (Compte Épargne Temps) : le but est de permettre aux salariés qui le désirent d'accumuler des droits de congés rémunérés.

5.10.6.2 Hypothèses actuarielles

	31/12/2025	31/12/2024
TAUX D'ACTUALISATION À LA DATE DE CLÔTURE	3,70%	3,40%
TAUX D'INFLATION	1,90%	1,90%
TAUX D'AUGMENTATION MOYEN DES SALAIRES	2,30%	2,30%
TAUX DE CHARGES PATRONALES	51,50%	51,50%
TAUX DE TURNOVER	Tables Cadre/Non Cadre de taux décroissants par âge et nuls au-delà de 55 ans	Tables Cadre/Non Cadre de taux décroissants par âge et nuls au-delà de 55 ans
AGE DE DÉPART EN RETRAITE	Cadre : 63 à 67 ans Non Cadre : 61 à 64 ans	Cadre : 63 à 67 ans Non Cadre : 61 à 64 ans
TABLE DE MORTALITÉ	Phase d'activité : TH/TF 00-02 Phase de retraite : TGH/TGF 05	Phase d'activité : TH/TF 00-02 Phase de retraite : TGH/TGF 05

5.10.7 EFFECTIFS

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
Cadres	333	336
OETAM	338	346
TOTAL EFFECTIF	671	682
Cadres	333	330
OETAM	338	351
TOTAL EFFECTIF MOYEN	670	680

5.11 INFORMATIONS SECTORIELLES

5.11.1 Répartition des immobilisations

La répartition des immobilisations par UGT est présentée en Note 5.9.2.

5.11.2 Répartition des dettes financières

La répartition des dettes financières du groupe par UGT est la suivante :

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
DETTES FINANCIÈRES	1 858 440	2 384 703
Activité Transport	1 133 648	1 311 587
Activité Stockage	724 791	1 073 117
Activités Teréga Solutions	900	3 789
Autre	-900	-3 789

Les données 2024 sont basées sur une répartition historique transport et stockage, les données 2025 ont elles été affectées au pro rata de l'EBITDA.

5.11.3 Répartition du compte de résultat

La répartition des agrégats du compte de résultat par UGT est la suivante :

En milliers d'euros

	EXERCICE AU 31/12/2025	EXERCICE AU 31/12/2024
CHIFFRE D'AFFAIRES	479 609	485 564
Activité Transport	298 666	310 041
Activité Stockage	180 349	175 199
Activités Teréga Solutions	2 587	2 334
Autre	-1 993	-2 010
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	187 639	196 895
Activité Transport	115 348	130 117
Activité Stockage	76 830	71 256
Activités Teréga Solutions	-4 538	-4 478
RÉSULTAT NET	96 850	111 266
Activité Transport	64 922	79 328
Activité Stockage	40 375	36 921
Activités Teréga Solutions	-5 057	-4 983

5.13 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MANDATAIRE SOCIAL

La rémunération brute fiscale du rôle de mandataire social, pour 2025, correspond à 752 677 €, soit 10,2 fois la rémunération brute fiscale médiane des salariés CDI du groupe Teréga (présents sur toute l'année).

Cette rémunération se compose comme suit :

- rémunération fixe = 48%
- rémunération variable = 46%. Celle-ci est liée aux performances du Groupe et se constitue: d'une part variable annuelle basée sur les résultats de l'exercice 2024, d'une part variable long terme basée sur les résultats 2022-2023-2024. Les objectifs RSE, relatifs à la sécurité des individus et aux émissions de méthane, pèsent pour 15% de la part variable annuelle .
- avantage en nature = 6%

En complément de cette rémunération le mandataire social a perçu de jetons de présence pour un montant de 45.000 €.

La rémunération de l'activité des administrateurs pour l'exercice 2025 s'élève à 613 000€.

5.14 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.14.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

Garantie ICPE

Le 12 octobre 2022 Teréga SA a fourni une garantie ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement) à la préfecture du Gers, dans le cadre du forage du puits d'Izaute pour un montant de 1,5 millions d'euros. Cette garantie expirera en octobre 2030.

Versement au fonds OCCIGEN

En 2024, Teréga SA a souscrit 2 millions d'euros au capital du fonds d'investissement OCCIGEN. Ce fonds vise la réalisation d'investissements minoritaires au capital d'entreprises et de sociétés de projet dans le secteur de la transition énergétique.

A fin décembre 2025, 0,9 millions d'euros ont été versés, les 1,1 M€ restant à appeler constituent des engagements hors bilan à la clôture de l'exercice 2025.

5.14.2 ENGAGEMENTS REÇUS

5.14.2.1 Cautions bancaires

En milliers d'euros

		VALORISATION AU 31/12/2025	VALORISATION AU 31/12/2024
Cautions bancaires clients	Teréga SA	61 936	84 380
Cautions bancaires fournisseurs	Teréga SA	15 405	14 114
TOTAL ENGAGEMENTS		77 341	98 494

5.14.2.2 Quotas de CO2

Au titre de la période pluriannuelle 2025 - 2030 d'allocation gratuite de quotas, Teréga SA doit recevoir:

NOMBRE DE QUOTAS ALLOUÉS	
2025	2945
2026	1564
2027	1174
2028	781
2029	661
2030	0

Les volumes indiqués ci-dessus prennent en compte les dispositions des arrêtés du 28 octobre 2025, du 28 juillet 2023 et du 4 août 2022, modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 qui fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation d'émission de gaz à effet de serre, ainsi que le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2021-2025.

Il est à noter qu'à ce jour, l'arrêté définissant la liste des exploitants et les allocations de quotas pour la seconde sous-période (2026-2030) n'a pas encore été publié. Par conséquent, les valeurs affichées pour les années 2026 à 2028 sont purement estimatives.

5.15 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Conflit au Moyen-Orient

Le groupe n'a pas identifié, à date, de répercussions sur ses états financiers des conséquences du conflit armé au Moyen-Orient.